
Adresse de la municipalité de Vallon (Sarthe) qui remercie la Convention pour sa surveillance et pour son décret qui rend la liberté aux hommes de couleur, et l'invite à rester à son poste, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la municipalité de Vallon (Sarthe) qui remercie la Convention pour sa surveillance et pour son décret qui rend la liberté aux hommes de couleur, et l'invite à rester à son poste, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 266;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28135_t1_0266_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

L

[*Les adm. et l'agent nat. du distr. d'Apt, à la Conv.; 14 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

C'est avec une vive indignation que nous avons appris le complot infernal tramé par Pitt et ses agents dans l'idée de vous anéantir avec la liberté. Recevez, dignes montagnards, nos remerciements d'avoir encore sauvé la patrie, vos travaux et ceux des Comités de salut public et de sûreté générale seront immortels à la reconnaissance publique; qu'ils tremblent, les conspirateurs en tout genre. Leurs têtes tomberont et la liberté que vous assurez à la France et à l'univers entier triomphera pourvu que vous restiez à votre poste; c'est là le vœu des habitants de notre district et de la République entière, ainsi ne descendez de la Montagne d'où vous lancez la foudre, que lorsque nous n'aurons plus un seul ennemi à combattre, S. et F. »

BOFFE, RICHIER, MONVENNER, REJEAN,
ROMART.

LI

[*La mun. de Vallon, à la Conv.; 21 germ. II*] (2).

« Montagne tyrannicide,

Grâces soient rendues à ton génie surveillant; tu as fait tomber la tête des conspirateurs, patriotes hypocrites qui voulaient assassiner la liberté.

Tu as bien mérité de l'humanité par le décret mémorable qui rend la liberté aux hommes de couleur; tu as bien mérité du peuple en le délivrant de ses bourreaux.

Tu mérites bien des générations futures, qui te devront la liberté.

Continue de tuer les factions.

Reste à ton poste jusqu'à la mort des brigands couronnés qui veulent nous donner des fers.

Le peuple est avec toi, il te secondera; il s'éclaire. La liberté est enracinée dans notre commune, du 30 ventôse. Nos prêtres ont abandonné leur vil métier.

Adieu, révélations mensongères, si utiles aux tyrans de toutes couleurs. Adieu, magie des prêtres, mystères, miracles.

Nous envoyons à notre district notre argenterie montant à 16 marcs 2 onces 1/2, et notre cuivrierie. Le Français ne veut plus de charlatan entre lui et la divinité.

Les membres de la municipalité, comité de surveillance, et société populaire de Vallon, département de la Sarthe. »

THÉBAULT, JOUIS, GILLE, PARIS,
RAGONNEAU, LEGRAS.

(1) C 302, pl. 1093, p. 26.

(2) C 302, pl. 1093, p. 27. La Chapelle-aux-Choux (Sarthe).

LII

[*Le distr. de Cluses, à la Conv.; 14 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

A peine à l'aurore de notre liberté, nous allions la perdre pour jamais; l'or de Pitt, la téméraire et seule ambition préparaient notre esclavage et creusaient notre tombeau. Grâce vous soient rendues, Citoyens, votre sagesse a tout déjoué, votre justice a puni les coupables; l'hypocrisie est démasquée; la vertu respire; la République est sauvée, les espérances des tyrans sont détruites. Si le petit Roi, qui se cache derrière nos montagnes, ose encore en aborder la cime, il ne verra que les décombres des habitations, qui recélaient ses principaux agents, les ruines des signaux de la superstition, premier appui de tous les oppresseurs; au lieu de la voix des traîtres qui provoquaient son audace, il entendra les accents d'un peuple, qui pénétré des bienfaits du nouvel ordre des choses, jure guerre éternelle aux rois, guerre éternelle aux nobles, guerre éternelle aux prêtres, trinité funeste, qui l'opprima si longtemps. Il verra que dans un sol desséché par l'excès d'un gouvernement corrompu, et corrompu, le zèle républicain a produit un empressement généreux à partager avec nos frères d'armes ce qui nous restait dans notre misère: plus de 4,000 chemises, plusieurs paires de bas, de culottes, rassemblés pour leur usage, divers autres dons en assignats et en numéraire, une notable quantité de beurre et fromages destinée à nos frères de Paris, et qui leur parviendra bientôt; les cloches, l'or, l'argent, les linges et les ornements des églises rassemblés pour les besoins de la patrie; les fers et métaux inutilement épars sont sacrifiés au luxe, amassés pour être dirigés contre nos ennemis, tout lui prouvera que ses anciens esclaves sont libres, nous jurons de mourir pour défendre cette liberté, pour exterminer les despotes coalisés contre elle, pour maintenir le niveau de l'égalité, surtout ce qui oserait s'élever au-dessus de la volonté du peuple, de rester tous unis et serrés autour des représentants du peuple, soutiens inébranlables de la République, que nous félicitons de leur succès, et invitons de rester à leur poste. S. et F. »

MÉNAUD, REYDET, BOUVARD, GAVARD, MILLION,
BALLALOUET, THÉVENOL, DUSAUGEY, MAURICE,
LORSAT, DUMONT, MUSSARD-ST-AMOREL.

LIII

[*Le trib. du distr. de Menton, à la Conv.; 17 germ. II*] (2).

« Citoyens représentants d'un peuple libre, Jusqu'à quand les despotes et leurs vils satel-

(1) C 302, pl. 1093, p. 28. Alors départ. du Léman.

(2) C 302, pl. 1093, p. 29.